



CAHIER REVENDICATIF

DU SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DU RUTHENOIS

LES AGENTS DU SERVICE DE COLLECTE DES DECHETS DE
RODEZ AGGLOMERATION

juin 2022,

Nous, agents du service public de gestion des déchets de Rodez agglomération, avec le syndicat CGT des territoriaux du ruthénois, avons décidé de nous unir afin de porter au plus haut ce cahier revendicatif.

Notre travail, en tant qu'agent de collecte, que nous soyons chauffeurs ou ripeurs est primordial pour les populations et le territoire car nous sommes les garants de la salubrité publique. Les agents qui travaillent en contact direct avec les déchets ont dix-sept ans d'espérance de vie en moins que la moyenne générale, sans parler de notre espérance de vie en bonne santé.

Nos missions sont des plus dangereuses et tout le monde s'accorde à dire que notre travail est réellement pénible mais nous n'avons pas de véritable reconnaissance de notre métier. Beaucoup de nos collègues souffrent de troubles musculo squelettiques. D'autres peuvent attraper des maladies infectieuses telles que la gale.

Nous voulons que notre dignité nous soit rendue en prenant en compte nos revendications et en reconnaissant les difficultés que nous rencontrons.

En effet, ces revendications vous ont été envoyées en 2019 et deux rencontres ont été organisées avec nos représentantes du personnel CGT mais vous n'avez pas répondu positivement à nos demandes.

Ainsi, nous avons mis à jour nos revendications et nous vous demandons de pouvoir vous exposer notre situation.

1- Congés

Il est souvent impossible de poser nos congés par manque criant d'effectif. Ces difficultés sont récurrentes à chaque « petites » vacances scolaires. Ainsi, par exemple, pour les vacances de Noël, nous ne pouvons qu'avoir une année sur 3 et cela seulement pour les titulaires. Afin de pouvoir poser nos congés correctement, nous demandons des renforts de personnel par l'embauche de saisonniers pendant les vacances scolaires.

2- Rémunération

Au vu de la pénibilité de notre travail, du fait que le point d'indice n'augmente pas, nous demandons une revalorisation de notre régime indemnitaire.

3- Titularisation

Dans le service de collecte des déchets, il existe de nombreux contractuels recrutés sur des postes de catégorie C. Nous demandons leur titularisation. Cette précarisation de certains agents n'est plus supportable.

4- Mono-Ripeurs

Nous demandons un renfort de personnel afin de rendre obligatoire la présence d'un chauffeur et de deux ripeurs pour un équipage de benne à ordures ménagères. Nous n'acceptons plus que le ripeur parte seul sur une tournée.

5- Complémentaire santé et prévoyance

Du fait de la surexposition et de la dangerosité de notre métier, il nous semble primordial d'avoir une prise en charge par l'employeur à 100% d'une complémentaire santé et prévoyance

6- Collecte du centre-ville de Rodez

Nous demandons que la collecte de l'hyper centre se fasse le matin. Nos 3 collègues doivent pouvoir bénéficier des mêmes conditions de travail que l'ensemble du service de collecte des déchets.

7- Reclassement

Nous demandons la possibilité de bénéficier d'un reclassement sur un poste moins contraignant physiquement après avoir été ripeur pendant 15 ans.

Nous estimons que lorsqu'un agent a effectué 15 années de service comme ripeur et, si il le souhaite, il doit pouvoir prétendre à un autre poste, par exemple chauffeur ou agent de déchèterie ou pouvoir bénéficier de formation pour faire un autre métier au sein de Rodez agglomération.

8- Tickets restaurants ou panier repas

Nous demandons la revalorisation des chèques déjeuners ou de leur nombre, à savoir l'augmentation de la valeur faciale et du nombre fourni mensuellement.

De plus, nous demandons que soit étudiée la possibilité d'avoir la prime « panier repas » si celle-ci est plus avantageuse.

9- Augmentation des ratios promus/promouvables

Depuis 2007, les collectivités locales sont libres de fixer les ratios d'avancement de grade. Localement, ils sont fixés de manière arbitraires selon les catégories, cadres d'emplois. Nous constatons tous les ans des blocages de déroulement de carrières des agents en raison du nombre de postes trop faibles qu'implique ces ratios ridiculement bas pour bénéficier d'un avancement de grade. Cela ne peut plus durer. Ce ratio d'avancement de grade doit être augmenté pour tendre progressivement vers le 100 % pour tous.

Si nous n'obtenons pas d'avancées concrètes sur nos revendications, nous déposerons un préavis de grève.

NOM	Prénom	Signature
ANDRIEU	Stephane	
CLAVÉ	Julien	
LACOMBE	Gilles	
Fodil	Selim	
MDERE	TARZAN	
Reus	Shibalt	
MKIDADI	Athoumani	
MASOREZ	Nicolas	
HENRI	J. Charles	
DIENI	Polanna	
Moisset	Alain	
QUELIN	Jonathan	

LADJASSA	ABDELKAMAL	
CISZEWSKI	Julien	
CÉSIS		
GAUBERT		
Martin	Loic	
GARROTÉ	Clément	
MERAVILES	Thomas	
LOUBIKALÉ	S. paul	
ALJIAN	TAMAZ	
Anchaoui	DSAWAD	
HERAOUI	Mehdi	
SAGARZAZU	Sébastien	

